Sans Pépins

Revue d'information de l'Association paritaire pour
la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales
Volume 11, numéro 3, octobre 2009





NUMÉRO SPÉCIAL

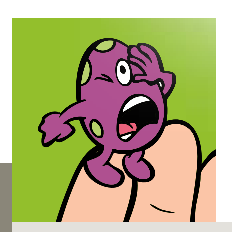
LES INFECTIONS, MESURES POUR LES PRÉVENIR



Envoi de Poste-publications
Contrat Nº 40063030



Dans les services de garde, les risques d'infection au travail sont bien présents. En respectant les mesures de prévention, les travailleuses contribuent à diminuer le risque. Ce numéro spécial de *Sans pépins* s'adresse à tout le personnel des services de garde afin d'assurer sa santé et sa sécurité au travail (SST). Évidemment, prévenir les infections chez les travailleuses diminue les risques chez les enfants et vice versa. Ces deux réalités sont interreliées. De même, les mesures pour éviter les infections au travail s'appliquent également à la maison. Les essayer, c'est les adopter !





Volume 11, numéro 3, octobre 2009

Directrice générale
Diane Parent

Rédactrice en chef
Louise Lefèbvre

Production
Renée Julien, Louise Lefèbvre, Louise Morissette, Hélène Renaud

Révision
Micheline Choinière

Conception graphique
acapelladesign.com

Illustrations
Jean Morin

Prépresse et impression
Impart Litho

DISTRIBUTION GRATUITE
Sans pépins est éditée quatre fois par année par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS). Ce numéro, tiré à 10 000 exemplaires, est distribué gratuitement, en quatre copies, aux CPE et garderies inscrits auprès du ministère de la Famille et des Aînés, à leurs regroupements, aux associations syndicales et maisons d'enseignement concernées. Des copies sont également expédiées aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.

ABONNEMENT
Sans pépins est disponible sur abonnement : 12 $ par année (secteur de la santé et des services sociaux), 16 $ (hors secteur) et 30 $ (autres pays). Escomptes de quantités disponibles.

AVIS
Les articles n'engagent que la responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique de l'ASSTSAS. Toute reproduction est autorisée pourvu que la source soit mentionnée. Le personnel des services de garde est à 98 % féminin. Pour cette raison et pour faciliter la lecture, le genre féminin est utilisé le plus souvent, là où le contexte le permet. Les photos dans *Sans pépins* sont le plus conformes possible aux lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail. Cependant, il peut être difficile, pour des raisons techniques, de représenter la situation idéale.

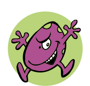
DÉPÔTS LÉGAUX
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1481-3882
Envoi de Poste-publications – Contrat N° 40063030

Les pages intérieures de *Sans pépins* sont imprimées sur un papier recyclé 100% postconsommation et certifié FSC.





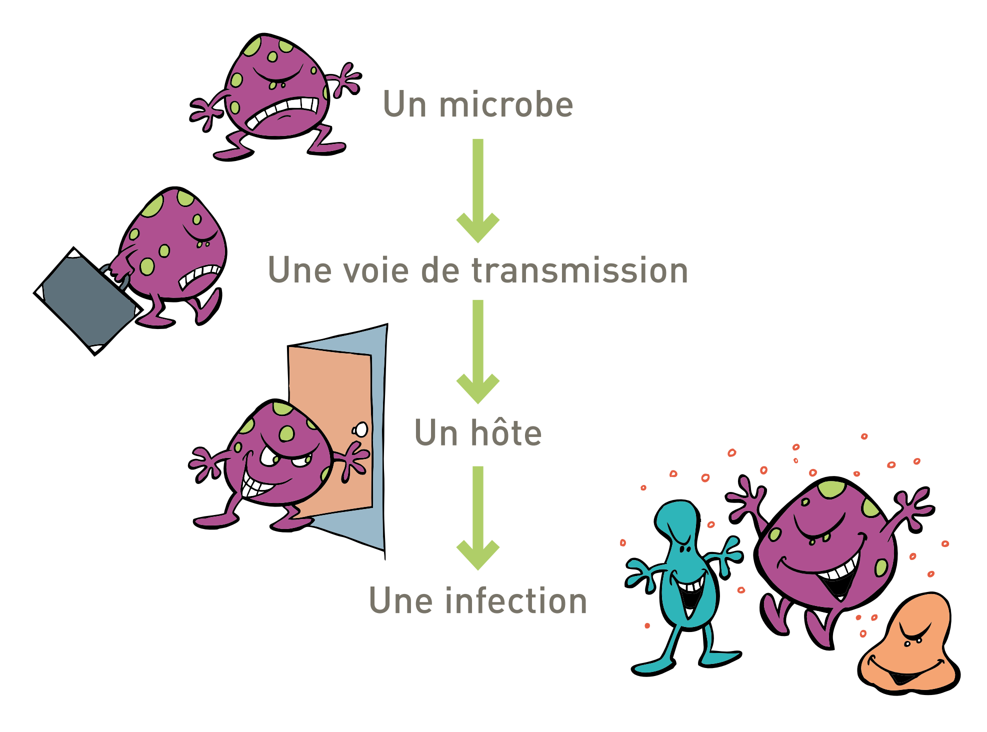
5100, rue Sherbrooke Est, bureau 950, Montréal (Québec) H1V 3R9
Téléphone : 514 253-6871 Télécopieur : 514 253-1443
Courrier électronique : info@asstsas.qc.ca Internet : www.asstsas.qc.ca



La transmission des infections en services de garde

JOUETS, BÉCOTS, CÂLINS, ON PARTAGE TOUT DANS LES SERVICES DE garde, même les infections ! Pourtant, les infections n'apparaissent pas par magie. Bien comprendre les mécanismes de transmission aide à mieux les prévenir.

La présence de microbes (bactéries, virus, parasites, champignons, etc.) ne signifie pas nécessairement transmission d'infection. Trois éléments doivent être réunis : un microbe, une voie de transmission, un hôte.



LES MICROBES

Une multitude de microbes vivent en permanence sur le corps sans causer de problème. Au contraire, plusieurs jouent un rôle dans son bon fonctionnement : c'est la flore normale.

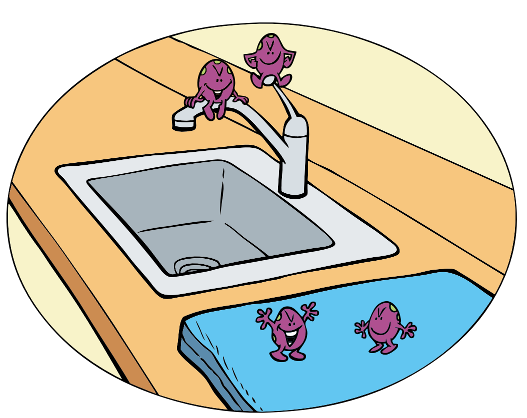
Certains microbes peuvent causer des infections s'ils entrent dans l'organisme. Tous n'ont pas la même survie dans l'environnement. Par exemple, certains virus gastro-intestinaux peuvent survivre plus de dix jours sur un comptoir, les vêtements et la literie.

UNE VOIE DE TRANSMISSION

Il existe trois voies de transmission des infections : contact, gouttelettes et aérienne. Le microbe doit d'abord être transporté d'une personne à une autre :

→ **directement** (ex. : poignée de mains entre 2 personnes, toux au visage de quelqu'un)

→ **indirectement par l'intermédiaire d'un objet** (ex. : jouet, meuble, robinet).



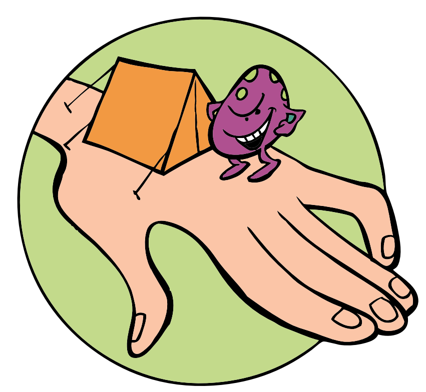
Les microbes ont aussi besoin d'une porte d'entrée. Ils peuvent :

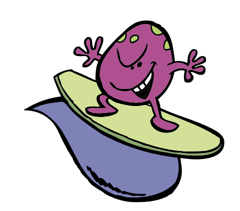
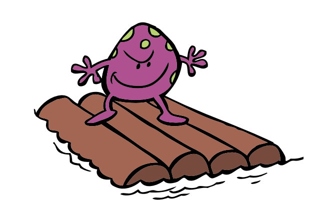
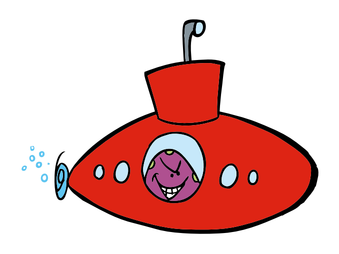
→ **entrer à travers la peau (percutanée),** par une lésion existante ou une blessure accidentelle (ex. : piqûre, coupure) ;



→ **entrer par les muqueuses des yeux, du nez ou de la bouche :** elles contiennent beaucoup de petits vaisseaux sanguins qui facilitent l'entrée des microbes ;

→ **demeurer sur la peau (cutanée) :** certains microbes n'ont pas besoin de traverser la peau pour provoquer une infection (ex. : les poux).



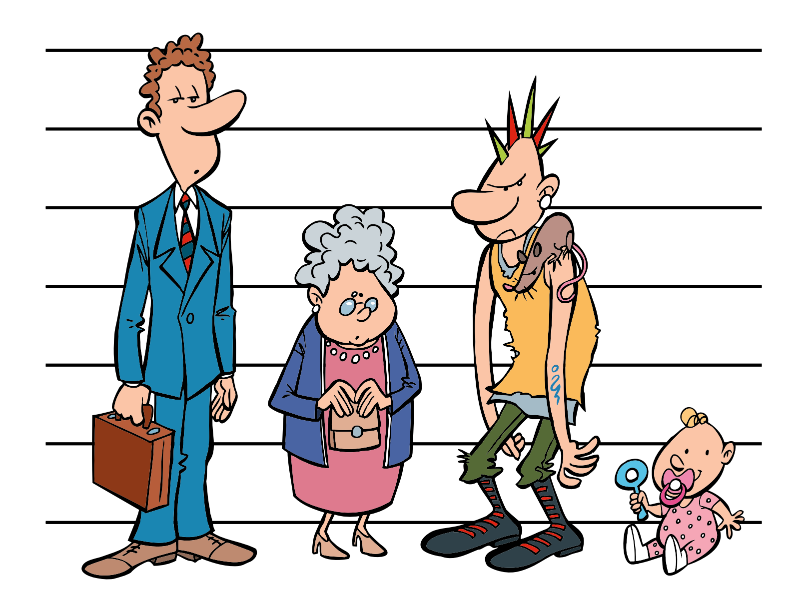
  

Les caractéristiques spécifiques des microbes déterminent leur mode de transmission. Par exemple, certains microbes peuvent survivre dans les gouttelettes générées par une personne infectée qui tousse. D'autres sont présents dans les selles (transmission fécale-orale), tandis que d'autres doivent se cacher dans le sang (transmission sanguine) pour survivre.

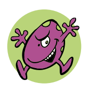
UN HÔTE

Nous vivons dans un environnement rempli de microbes. Heureusement, nous ne sommes pas toujours malades. Avant de pouvoir infecter une personne, les microbes doivent traverser plusieurs obstacles. La peau forme une barrière qui protège le corps contre les envahisseurs. Si un microbe la traverse, il rencontre alors le système immunitaire qui entre en action en produisant des anticorps pour se défendre.

Les enfants côtoient une multitude de personnes au service de garde et à la maison (parents, grands frères et petites sœurs, amis, etc.). Tout ce beau monde peut être porteur d'une infection et la transmettre, sans pourtant présenter de symptômes (ex. : période d'incubation).



Avec leur système immunitaire en développement, les enfants risquent davantage de la contracter. Voilà pourquoi les services de garde sont des milieux propices à la transmission des infections.



Les mesures de prévention

BIEN QU'IL SOIT DIFFICILE DE FAIRE DISPARAÎTRE LES INFECTIONS, il est possible d'en diminuer les risques de transmission en appliquant des mesures de prévention : lavage des mains, hygiène respiratoire, port de gants, vaccination, manipulation sécuritaire des objets piquants et tranchants et désinfection des objets et des surfaces. Ces mesures s'appliquent partout, au travail, à la maison, dans les loisirs, etc.

LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE

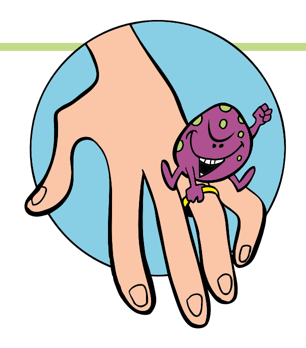
Les infections présentes au service de garde se retrouvent aussi dans la communauté. La femme enceinte, même retirée du milieu de travail, risque malgré tout l'exposition. Elle doit donc s'assurer d'appliquer en tout temps les mêmes mesures de prévention.



LE LAVAGE DES MAINS

Se laver les mains est la mesure d'hygiène la plus efficace pour éviter la transmission des infections. Elle diminue les microbes sur les mains sans toutefois les éliminer complètement.

Pour empêcher les microbes de se cacher sur les mains ou de s'y accrocher, les ongles doivent être courts et sans verni. Il faut éliminer les bijoux et les ongles artificiels durant les heures de travail.





Quand se laver les mains :

- en arrivant au service de garde et en repartant ;
- après avoir touché des liquides biologiques* ;
- après avoir éternué, toussé, s'être mouché ou avoir mouché un enfant ;
- après chaque changement de couche ;
- après le retrait des gants de protection ;
- après l'utilisation des toilettes ou y avoir assisté un enfant ;
- avant de faire un pansement et après ;
- après avoir touché une surface ou du matériel souillé ou contaminé ;
- avant de préparer un médicament et après l'avoir administré ;
- avant et après avoir mangé ou manipulé des aliments ;
- après avoir joué dehors ;
- après avoir jeté des déchets ;
- chaque fois qu'on le juge nécessaire.

Quand laver les mains des enfants :

- à leur arrivée au service de garde ;
- avant et après les repas et les collations ;
- après l'utilisation des toilettes ou le changement de couche ;
- après les jeux dehors ;
- après s'être mouché ;
- chaque fois que les mains sont visiblement sales ;
- en milieu familial, après avoir touché un animal, la litière, la cage ou les autres objets de l'animal.



*** Liquides biologiques : sang, salive, selles, urine, vomissements, sécrétions nasales, etc.**

Lavage à l'eau et au savon :

- mouiller les mains et les poignets à l'eau tiède et utiliser un savon régulier ;
- frotter toutes les parties des mains pendant au moins 10 à 15 secondes, sans oublier le bout des doigts souvent plus contaminé et les poignets : une grande partie de l'efficacité est liée à l'action mécanique du frottement ;
- rincer et assécher avec du papier ;
- fermer le robinet avec le papier pour ne pas contaminer les mains de nouveau.

Avec un produit antiseptique, aussi efficace en l'absence de souillure :



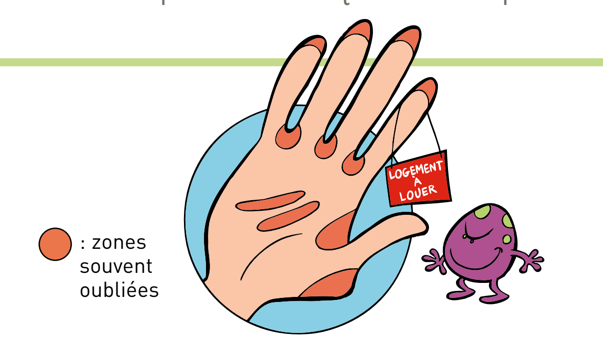
- mettre une quantité suffisante du produit dans la paume de la main ;
- y tremper le bout des doigts ;
- frotter toutes les parties des mains et des poignets jusqu'à ce qu'elles soient sèches ;
- ne pas essuyer.

Il est suggéré d'installer des distributeurs à produit antiseptique à l'entrée du service de garde et d'encourager le personnel et les parents à les utiliser. Glissez-en aussi une bouteille dans la trousse lors des sorties.

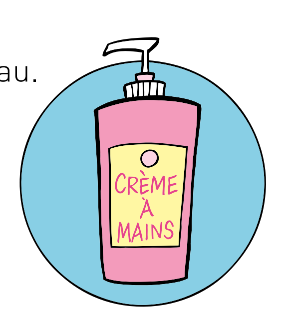
Conservez le contenant hors de portée des enfants. Il s'agit d'un produit à haute teneur en éthanol, toxique pour les jeunes enfants et irritant pour les yeux. Il peut toutefois être utilisé avec les enfants en s'assurant que le liquide soit bien évaporé de leurs mains.

Le produit antiseptique n'enlève pas la saleté visible sur les mains. Dans ce cas, il faut les laver avec de l'eau et du savon, si possible. Sinon, nettoyez d'abord les mains avec une serviette humide.

Bien nettoyer partout et porter attention aux bouts des doigts : ils touchent tout en premier et risquent d'être plus contaminés.



Hydrater pour protéger



Le fréquent lavage des mains contribue à détériorer la peau. Appliquez un produit hydratant, idéalement quatre fois par jour, afin de protéger vos mains de l'assèchement et des irritations. Faites-en une routine : à l'arrivée, pendant la sieste, à la fin de la journée, etc.

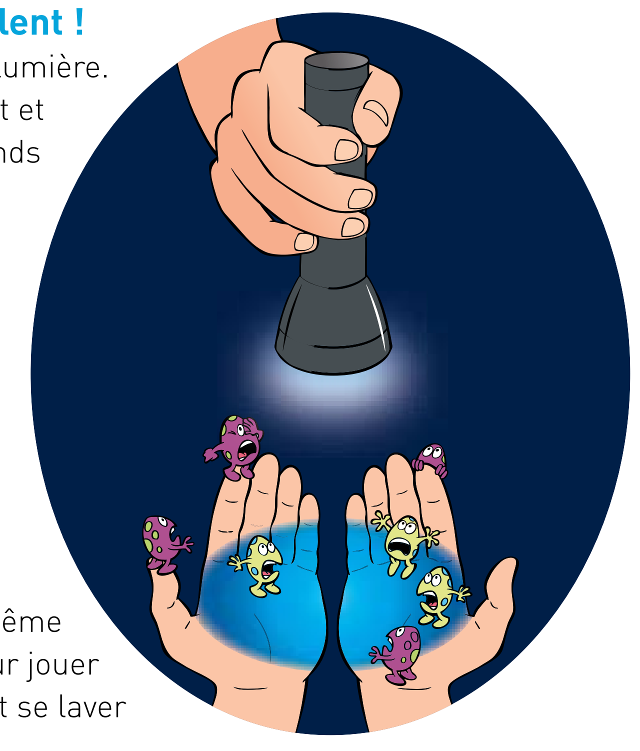


Les affiches sur le lavage des mains sont en vente à l'ASSTSAS au coût de 5 $ pour 25 copies et téléchargeables gratuitement sur www.asstsas.qc.ca.

Le jeu des microbes qui brillent !

Les microbes s'allument sous la lumière. À l'aide d'un produit phosphorescent et d'une lumière bleutée, petits et grands voient s'ils ont réussi le lavage de leurs mains. Il s'agit d'étendre le produit sur les mains et de les laver ensuite à l'eau et au savon. La lumière bleutée fait apparaître les zones oubliées.

Toutefois, le petit jeu est inefficace si les mains sont lavées avec un rince-mains. En effet, le produit antiseptique n'enlève pas la saleté sur les mains, il l'étend. Il fera de même avec le produit phosphorescent. Pour jouer aux faux microbes qui brillent, il faut se laver les mains à l'eau et au savon.





L'HYGIÈNE RESPIRATOIRE

Ces règles d'hygiène visent à diminuer les risques de transmission des microbes présents dans les voies respiratoires.

Pour tousser et éternuer :

- couvrir la bouche et le nez avec un papier-mouchoir ;
- jeter le papier-mouchoir à la poubelle ;
- se laver les mains après. En l'absence d'eau et de savon, utiliser un produit antiseptique ;
- sans papier-mouchoir, tousser ou éternuer dans le pli du coude ou le haut du bras : les mains non contaminées ne risquent pas de contaminer l'environnement !



Se moucher ou moucher un enfant :

- utiliser suffisamment de papier-mouchoir pour que les doigts ne touchent pas aux sécrétions ;
- souffler doucement, une narine à la fois afin d'éviter que les sécrétions ne pénètrent dans les trompes d'Eustache et provoquent une infection à l'oreille ;
- jeter les papiers-mouchoirs à la poubelle et se laver les mains.





LES GANTS

La peau saine est une barrière efficace pour se protéger des infections. Par contre, le port de gants est recommandé dans certaines circonstances. Des gants jetables doivent donc être disponibles dans les les aires de jeu, la trousse de premiers soins, près des sorties extérieures, etc. Il existe des gants de vinyle, de nitrile ou d'autres matériaux pour les personnes allergiques au latex.



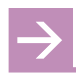
Quand les porter :

- pour appliquer les premiers soins en présence de sang abondant, c'est-à-dire si la quantité de sang risque de traverser ce qu'on utilise pour l'éponger (ex. : saignement de nez). S'il n'y a qu'un peu de sang (ex. : petite écorchure), il n'est pas essentiel de porter des gants ;
- pour nettoyer un dégât de sang ;
- pour changer une couche lors de diarrhée ou s'il y a du sang dans les selles.

Quand les enlever :

- dès qu'il n'y a plus de risque de toucher du sang ou des selles diarrhéiques (ex. : quand la couche est retirée et les fesses lavées, avant de mettre la nouvelle couche) ;
- s'ils sont percés ou déchirés ;
- dès que l'activité est interrompue (ex. : un imprévu), et ce, même si vous devez remettre d'autres gants ensuite pour poursuivre votre activité.

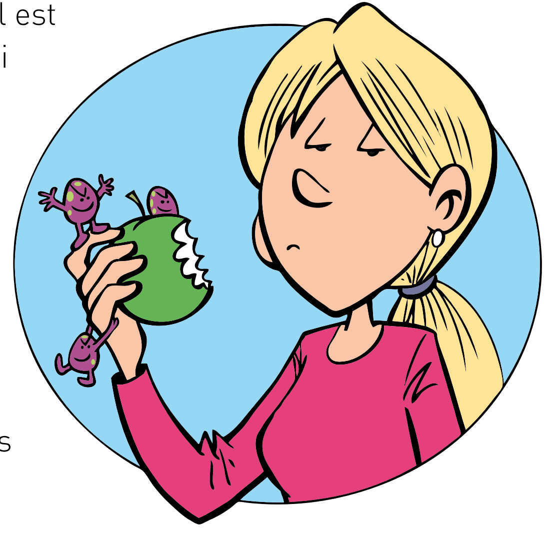
Des gants souillés contaminent tout ce qu'ils touchent et tout doit être désinfecté : poignée de porte, pot de crème, comptoir, robinetterie, etc. Il faut jeter les gants après usage et se laver les mains. Les placer dans un sac de plastique fermé s'ils sont souillés de sang.



LA GASTRO-ENTÉRITE

Malheureusement, il n'y a pas de vaccin contre la gastro-entérite et la maladie n'engendre aucune immunité. On peut donc faire des « gastro » à répétition. Quand ça commence, tout le monde y passe !

Contrairement à ce mythe populaire, il est pourtant possible de contrôler ce fléau si l'on comprend bien les mécanismes de transmission. Le microbe de la gastro-entérite se retrouve dans les selles d'une personne infectée. Une selle liquide est un bon indice de ce type d'infection. Le microbe se transmet par des mains ou des objets contaminés portés à la bouche. Pas rigolo d'imaginer ce qu'on peut manger parfois sans s'en rendre compte !



Renforcer les mesures de prévention

Dès qu'une personne (adulte ou enfant) présente des selles liquides, il faut immédiatement augmenter la fréquence du lavage des mains et de la désinfection des surfaces fréquemment touchées (robinetterie, clenches des chasses d'eau et sièges des toilettes, intérieur des lavabos, commutateurs et murs autour, poignées de porte, etc.). La seule façon d'enrayer une éclosion de gastro-entérite est de contrôler la contamination des mains, de l'environnement et des surfaces.

LES MALADIES TRANSMISSIBLES PAR LE SANG

La peau saine forme une barrière efficace contre les infections. Cependant, coupures et piqûres peuvent exposer les travailleuses à un virus transmissible par le sang : hépatite B (VHB) et C (VHC) et sida (VIH). Une morsure avec bris de peau peut transmettre l'hépatite B.

Les seringues et autres objets piquants ou tranchants

Les piqûres d'aiguille ou les coupures avec des objets souillés surviennent surtout lors d'une sortie au parc ou près du service de garde. Évidemment, il faut bien informer les enfants et leur apprendre à ne pas toucher à ces objets.

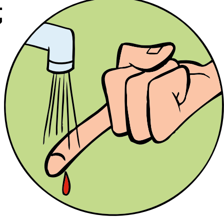
Portez des gants pour ramasser les objets piquants ou tranchants et les jeter dans un contenant fermé (ex. : un pot de verre). Par ailleurs, si vous découvrez régulièrement des seringues au parc, vous devriez vous munir d'un contenant approprié ainsi que d'une pince pour récupérer ces seringues. Contactez votre CLSC pour en savoir plus.

Les premiers soins à la suite d'une exposition au sang ou à certains liquides biologiques teintés de sang

Puisqu'on ne sait pas nécessairement qui est infecté et qui ne l'est pas, les mêmes règles s'appliquent pour tous en tout temps.

Lors de coupure, piqûre ou morsure :

- si possible faire saigner, préférablement sous le robinet ;
- nettoyer avec de l'eau et du savon ;
- rincer.



Lors d'une exposition au niveau des muqueuses :

- dans les yeux, rincer abondamment le plus rapidement possible ;
- dans la bouche, cracher et rincer la bouche à plusieurs reprises.

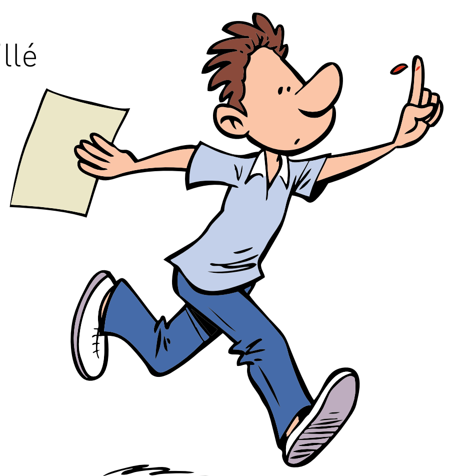
Lors d'une exposition sur la peau :

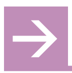
- nettoyer à l'eau et au savon.

La consultation

Lors de piqûre ou coupure avec un objet souillé de sang, ou lors de projection de sang sur une muqueuse, il faut se présenter rapidement à l'urgence, idéalement dans les deux heures suivant l'exposition.

La déclaration de l'événement accidentel doit contenir le plus d'informations possible. Il est important de déclarer l'accident pour obtenir le suivi nécessaire et faire reconnaître la maladie professionnelle si elle survient.





LA VACCINATION

La vaccination est une des mesures les plus efficaces pour prévenir des infections potentiellement graves. Elle favorise le développement d'anticorps durables qui empêchent l'infection. Tout en protégeant la personne, la vaccination diminue les risques pour son entourage. En effet, si vous ne développez pas l'infection, vous ne contaminerez pas d'autres personnes !

De plus, le personnel des services de garde est composé majoritairement de femmes souvent en âge de procréer. La vaccination protège le fœtus contre les risques liés à certaines maladies. Certains vaccins protègent toute la vie, d'autres doivent être répétés. Au Québec, la vaccination n'est pas obligatoire, mais les enfants, le personnel et les stagiaires auraient avantage à être immunisés.

Le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) recommande que le personnel des services de garde soit immunisé contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle, de même que l'influenza saisonnière.

L'influenza saisonnière

L'influenza, appelée communément grippe saisonnière, est une maladie grave et potentiellement mortelle. Au Québec, chaque année, environ 1 500 personnes en meurent alors que jusqu'à 50 000 sont hospitalisées à la suite de complications (ex. : pneumonie). Elle fait plus de victimes au Québec que le cancer du sein et autant que le diabète. C'est la sixième cause de mortalité aux États-Unis.

L'influenza se traduit par une fièvre soudaine, une toux sèche, des douleurs musculaires et un malaise généralisé important qui dure de cinq à sept jours. La toux peut durer deux semaines, alors que la fatigue peut durer jusqu'à un mois. Heureusement, un vaccin permet de l'éviter et il est gratuit pour le personnel des services de garde.

Différence entre les symptômes de l'influenza et ceux du rhume

SYMPTÔMES	INFLUENZA SAISONNIÈRE (GRIPPE)	RHUME
Fièvre	→ Habituelle : entre 38 et 40 °C ; début soudain ; durée : 2 à 5 jours	→ Rare
Mal de tête	→ Habituel et parfois intense	→ Rare
Douleurs et courbatures	→ Habituelles et parfois intenses	→ Rares
Fatigue intense	→ Durée : quelques jours pouvant se prolonger	→ Rare
Nausées et vomissements	→ Habituels, surtout chez l'enfant de moins de 6 ans	→ Rares
Congestion et écoulements nasaux	→ Rares	→ Habituels
Éternuements	→ Rares	→ Habituels
Mal de gorge	→ Rare	→ Habituel
Douleurs thoraciques	→ Habituelles et parfois intenses	→ Parfois, légères à modérées
Toux	→ Habituelle ; durée : 2 semaines	→ Habituelle, légère à modérée

SOURCE : MSSS

Pandémie A(H1N1)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré l'état de pandémie de grippe A(H1N1) en juin 2009. Ce nouveau virus de la grippe circule dans plusieurs régions du monde en se transmettant de façon soutenue et efficace entre les personnes.

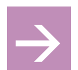
Le virus de la grippe A(H1N1), bien que complètement différent, présente des symptômes semblables à celui de la grippe saisonnière : fièvre, toux, mal de tête, douleurs musculaires et articulaires, mal de gorge, congestion nasale, fatigue et, parfois, vomissements et diarrhée.

Le virus se transmet entre humains aussi facilement que celui de la grippe saisonnière lorsque des personnes infectées toussent ou éternuent et que les gouttelettes infectées se déposent sur les muqueuses ou contaminent les mains et les surfaces. Les personnes sont contagieuses 24 heures avant le début des symptômes et jusqu'à 7 jours après.

Le virus peut survivre une certaine période sur les surfaces dures. Le lavage des mains avec de l'eau et du savon ou avec un antiseptique et le nettoyage des surfaces avec un désinfectant détruisent facilement le virus.

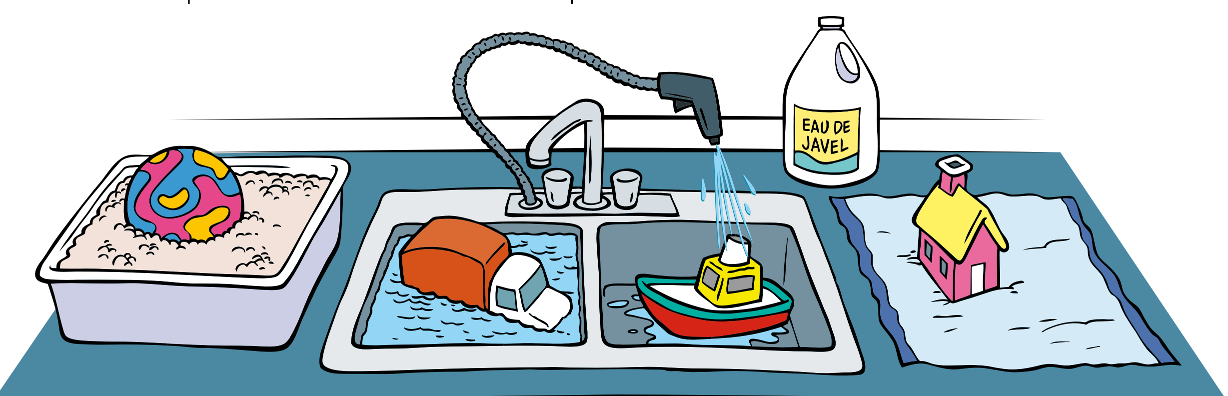
La ministère de la Santé et des Services sociaux émet régulièrement des directives en ce qui concerne la pandémie et les actions à entreprendre.





LES PRODUITS DÉSINFECTANTS

Désinfecter jouets et surfaces permet de détruire une partie des microbes et de réduire les risques de transmission des infections. Encore faut-il utiliser les bons produits et la bonne technique !



Une technique en deux étapes : en tout temps !

Les désinfectants (incluant les produits appelés « détergent-désinfectant ») ne sont pas efficaces en présence de saletés et de liquides biologiques pas toujours visibles à l'œil (ex. : salive, sécrétions nasales, etc.). C'est pourquoi, il faut laver avant de désinfecter. Une technique en deux étapes doit être appliquée pour les jouets et les surfaces puisque possiblement contaminés :

- **1. laver à l'eau chaude et au savon ;**
- **2. désinfecter en suivant les recommandations du fabricant ;** rincer à l'eau froide si l'équipement (jouets ou surfaces) risque d'être porté à la bouche ou d'entrer en contact avec des aliments ; laisser sécher à l'air libre.

Bien lire l'étiquette des produits désinfectants

Plusieurs services de garde réservent l'eau de Javel pour les débarbouillettes et le carré de sable et utilisent un autre produit (ex. : *Spectrol, Virox*) pour les jouets et les surfaces. Peu importe le produit utilisé (« vert, bio, écolo » ou autres désinfectants), il faut bien lire l'étiquette*. Pour s'assurer de son efficacité, trois informations doivent y être indiquées :

- **désinfectant milieu hospitalier ou institutionnel ;**
- **virucide général ;**
- **code DIN** (identification numérique de drogue obligatoire pour tout désinfectant au Canada).

* Si ces informations ne sont pas inscrites sur l'étiquette, communiquez avec le fabricant ou le fournisseur ou consultez Internet (www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/prodpharma/databasdon/index_f.html).

L'étiquette d'un produit désinfectant permet de connaître le mode d'emploi, la dilution et le temps de contact requis. S'il est recommandé de laisser le produit en contact avec la surface pendant dix minutes et que, dans la pratique, on essuie le produit sitôt vaporisé, la désinfection ne sera pas efficace puisque le produit n'aura pas eu le temps de détruire les microbes.

EAU DE JAVEL

Le MFA recommande l'eau de Javel diluée comme solution désinfectante. Ce produit est efficace dans la mesure où la dilution, le temps de contact requis et la durée de conservation sont respectés.



DILUTION	TEMPS DE CONTACT SUR LA SURFACE	DURÉE DE CONSERVATION DE LA SOLUTION
1:10 (10 ml d'eau de Javel concentrée à 5,25 % pour 90 ml d'eau)	30 secondes	2 semaines
1:100 (10 ml d'eau de Javel concentrée à 5,25 % pour 990 ml d'eau)	au moins 2 minutes	à préparer et à changer tous les jours

Note : la concentration de l'eau de Javel diffère selon la marque.
Assurez-vous d'acheter un produit avec une concentration d'au moins 5 %.

La solution d'eau de Javel diluée se conserve dans une bouteille en plastique opaque (à l'abri de la lumière). Comme la durée de conservation varie, l'information doit apparaître clairement sur le contenant. Sinon, comment savoir si la solution est encore efficace pour détruire les microbes ?

Date de péremption

L'eau de Javel perd progressivement son pouvoir de désinfection. Sa durée de vie est d'environ six mois. L'interprétation du code à la base de la bouteille donne cette information, mais varie légèrement selon les fabricants.

Par exemple, le code 9154 L 12 :13 sur un contenant de la marque *Javex* se lit comme suit :

- le premier chiffre indique l'année de fabrication, « 9 » soit 2009 ;
- les trois chiffres suivants indiquent le jour de fabrication, « 154 » soit le 154e jour de l'année, donc le 1er septembre ;
- vient ensuite l'heure de mise en bouteille, soit 12 h 13.

Ce produit aura perdu son efficacité le 15 mars 2010. Alors, décodez la date de mise en bouteille avant de faire des provisions.

DILUTION DES PRODUITS DE DÉSINFECTION

Les produits doivent être dilués en suivant les indications du fabricant. Chacune des bouteilles de solution diluée doit montrer les informations suivantes : nom du produit, dilution et date de fabrication de la solution, directives de manutention sécuritaire et renvoi à la fiche signalétique. Les symboles de danger ne sont pas requis.

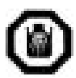
SYMBOLES DE DANGER

L'eau de Javel et les autres désinfectants sont des produits chimiques qui peuvent entraîner des effets sur la santé (ex. : irritation de la peau, des voies respiratoires ou des yeux). Ils peuvent aussi provoquer des réactions chimiques s'ils sont mélangés avec d'autres produits et des effets toxiques plus ou moins graves. Pour connaître les dangers d'un produit, il faut lire l'étiquette du fournisseur ou celle sur le contenant de consommation courante (ex. : eau de Javel). Le symbole est composé d'un dessin encadré et d'un mot indicateur.

DESSIN



→ **EXPLOSIF :** PEUT EXPLOSER SI LE CONTENANT EST CHAUFFÉ OU PERFORÉ.



→ **CORROSIF :** PEUT BRÛLER LA PEAU OU LES YEUX ; SI AVALÉ, CAUSE DES BLESSURES À LA GORGE ET À L'ESTOMAC.



→ **INFLAMMABLE :** LE PRODUIT OU LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER FACILEMENT PRÈS D'UNE SOURCE DE CHALEUR ; UN CHIFFON IMBIBÉ DU PRODUIT PEUT S'ENFLAMMER SANS CONTACT AVEC UNE FLAMME NUE.



→ **POISON :** SI INGÉRÉ, LÉCHÉ OU, DANS CERTAINS CAS, RESPIRÉ, PEUT PROVOQUER DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.

ENCADRÉ

→ **OCTOGONE :** CONTENU DANGEREUX ;
→ **TRIANGLE :** CONTENANT DANGEREUX.

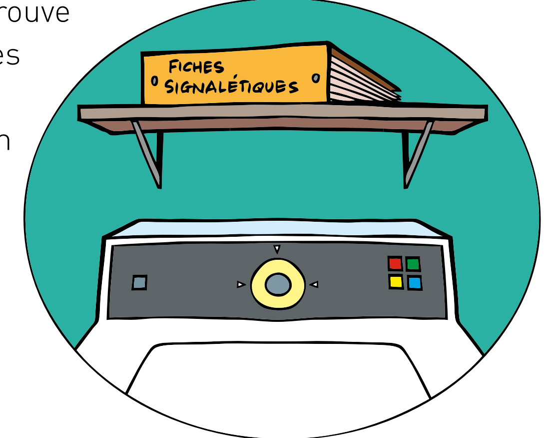
INDICATEUR

→ **« ATTENTION » :** PEUT CAUSER DES BLESSURES TEMPORAIRES ; UN DÉCÈS PEUT SURVENIR EN CAS D'EXPOSITION EXTRÊME.
→ **« DANGER » :** PEUT CAUSER DES BLESSURES TEMPORAIRES OU PERMANENTES OU UN DÉCÈS.
→ **« DANGER EXTRÊME » :** L'EXPOSITION À UNE TRÈS PETITE QUANTITÉ PEUT CAUSER UN DÉCÈS OU DES BLESSURES TEMPORAIRES OU PERMANENTES.

Fiche signalétique

Les services de garde doivent aussi conserver les fiches signalétiques* de tous les produits chimiques utilisés. On y retrouve des informations plus complètes, les mesures préventives, les premiers soins, etc.

Regroupez les fiches signalétiques dans un cartable accessible par tous en tout temps. Informez tout le personnel du lieu où sont rangées ces fiches afin d'y avoir accès rapidement et de pouvoir renseigner les ressources médicales en cas d'accident.



***Pour obtenir ces fiches, demandez au fournisseur du produit, téléphonez au numéro indiqué sur l'étiquette du produit ou visitez le site Internet du fabricant.**



LA DÉSINFECTION

Selon le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance (article 38), le titulaire d'un permis doit « s'assurer que les locaux, l'équipement, le mobilier et le matériel de jeu sont maintenus propres et désinfectés régulièrement, en dehors de la présence des enfants. » Le MFA émet également des recommandations sur la fréquence de désinfection.

FRÉQUENCE DE DÉSINFECTION

APRÈS CHAQUE USAGE

- Tables à langer et petits pots
- Débarbouillettes pour les fesses
- Tables pour les repas et les collations
- Vaisselle, verres et ustensiles
- Comptoirs de cuisine et planches à découper
- Pataugeoires

CHAQUE JOUR

- Toilettes, lavabos et robinets
- Distributeurs de savon et de papier
- Miroirs, poignées de porte, planchers et bas des murs des toilettes
- Planchers des aires de jeu, du vestiaire et des aires de circulation
- Jouets portés à la bouche
- Sièges pour bébé, chaises hautes et parcs
- Poubelles, seaux à débarbouillettes et à couches
- Tables de jeu et barrières
- Four à micro-ondes et plancher de cuisine
- Linges de cuisine

CHAQUE SEMAINE

- Poignées, cadres de porte, rebords de fenêtre et interrupteurs
- Porte brosses à dents
- Chaises, lits pour bébé et literie
- Équipement pour grimper et poussettes
- Literie et matelas de sieste
- Jouets utilisés à l'intérieur et à l'extérieur sauf ceux portés à la bouche
- Tablettes de casier des enfants
- Cuisinière, hotte de ventilation et réfrigérateur (intérieur et extérieur)

DEUX FOIS PAR MOIS

- Carrés de sable

CHAQUE MOIS

- Rideaux et stores
- Grilles de ventilation et radiateurs
- Ventilateurs de plafond

CHAQUE DEUX MOIS

- Refroidisseurs d'eau

Objets souillés de sang

Certaines précautions doivent être prises pour désinfecter le matériel souillé de sang. S'il y a risque de toucher le sang :

- mettre des gants et éponger le sang avec un papier essuie-tout ;
- laver les surfaces ou les objets à l'eau savonneuse et rincer ;
- désinfecter en laissant le produit en contact avec le matériel souillé (suivre les recommandations du fabricant) et rincer ;
- enlever et jeter les gants, se laver les mains ;
- faire tremper les vêtements tachés de sang dans l'eau froide et les laver ensuite à l'eau chaude savonneuse.



Table à langer

Le changement de couche est l'activité la plus susceptible de contaminer l'environnement. Il est donc recommandé d'utiliser la table à langer et d'éviter le changement de couche au sol ou sur une autre surface.

La table à langer est désinfectée après chaque utilisation. Si elle est visiblement souillée, la laver à l'eau savonneuse avant de la désinfecter. Respectez le temps de contact recommandé pour le produit désinfectant.

Si un piqué est utilisé, le changer entre chaque enfant. Si les vêtements sont souillés, les placer dans un sac en plastique fermé pour les remettre aux parents. Les débarbouillettes en tissu doivent être mises au lavage après chaque changement de couche, en évitant de toucher d'autres surfaces (qui seraient immédiatement contaminées !). Les lingettes à usage unique diminuent les manipulations.

Désinfection générale

L'organisation de la désinfection générale varie d'un service de garde à l'autre. Le nombre d'heures requis pour cette tâche dépend de la quantité de jouets et de matériel, de l'utilisation d'équipements (lave-vaisselle ou autre), de la désinfection manuelle, du déplacement sur plusieurs étages, etc. Pour laver jouets et équipements aussi souvent que requis, différents types d'organisation sont possibles. En voici quelques exemples :

- **système de bacs :** répartir les petits jouets dans six bacs, un par jour et un de rotation. Chaque jour, les enfants disposent d'un nouveau bac de jouets désinfectés ; les bacs utilisés sont remisés jusqu'au moment de la désinfection ; le bac de rotation sert pendant que les cinq autres sont nettoyés ;

→ **désinfection variée :** pour chacun des locaux, déterminer un horaire de désinfection ; préciser exactement le matériel à désinfecter, quand, où et comment procéder. Apposez une étiquette sur les objets indiquant la date de la dernière désinfection ;

→ **tout le matériel d'un local la même journée :** prévoir la libération complète du local pour tout désinfecter : jouets, matelas, chaises, étagères, porte brosses à dents, draps, etc.

Procédures écrites

Peu importe la méthode utilisée, le service de garde doit se doter de procédures écrites de désinfection : produit, dilution, temps de contact du produit sur les objets, nécessité de rincer ou non après la désinfection, etc.

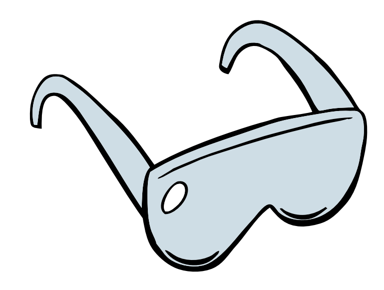
Par exemple, un horaire plastifié où la préposée à la désinfection inscrit la date et le travail effectué sert d'aide-mémoire. Cet outil devient très utile pour la remplaçante lorsque la responsable habituelle s'absente. Ainsi, vous vous assurez de la qualité de la désinfection partout et diminuez les risques d'accident avec les produits.



Matériel requis

La responsable de la désinfection doit disposer de tout le matériel nécessaire pour effectuer cette tâche : gants pour éviter le contact avec des produits irritants ou corrosifs, tasse à mesurer pour la dilution, lunettes en cas d'éclaboussures lors du transvidage, etc.

Plusieurs services de garde plus récents possèdent une buanderie avec laveuse et sécheuse, mais aussi avec comptoir et évier simple ou double qui facilitent la désinfection des jouets. Cependant, assurez-vous que le travail n'entraîne pas de position penchée. Le maintien d'une posture contraignante peut causer des douleurs au dos.



Responsable de la désinfection

Dans les installations de 50 enfants et plus, il arrive que des personnes soient dédiées aux tâches de désinfection et d'entretien (préposée à l'entretien, aide-ménagère, aide générale, etc.). Dans de plus petits milieux, les éducatrices ont parfois la responsabilité de désinfecter jouets, matelas, étagères, casiers, etc.



La personne responsable de l'entretien ménager voit aussi à la désinfection des surfaces, lavabos, robinetterie, toilettes, mobilier, poignées de porte, etc. Mieux vaut bien détailler les tâches à exécuter afin que la répartition du travail soit claire pour tous. Évitez ainsi que certaines surfaces ne soient jamais nettoyées, ni désinfectées (ex. : téléphones, commutateurs).

À la machine et à la main !

La désinfection s'effectue à la main, au lave-vaisselle ou avec un autre appareil. Les jouets de l'extérieur se lavent à la main, car le sable ou la terre risque d'endommager les appareils.

AU LAVE-VAISSELLE

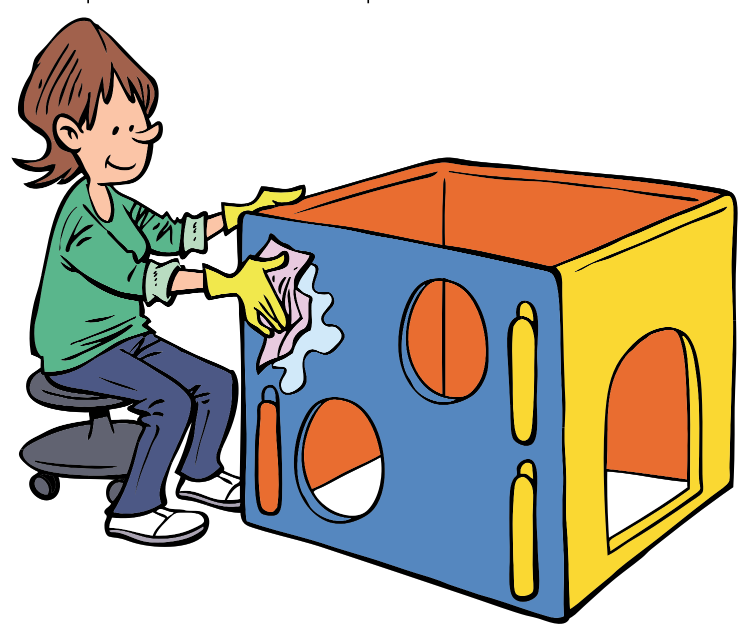
Plusieurs accessoires, les plus petits dans un filet, se nettoient au lave-vaisselle : la durée du cycle et la chaleur de l'eau les lavent et les désinfectent ; ils sèchent ensuite à l'air libre.

Afin de respecter les pratiques d'hygiène, le lave-vaisselle de la cuisine s'utilise seulement en dehors des heures de préparation des repas. L'installation d'un lave-vaisselle à la buanderie et réservé pour la désinfection élimine cette contrainte. Avec un modèle commercial, le cycle de lavage dure environ cinq minutes et environ une heure avec un lave-vaisselle résidentiel.

Actuellement, environ une cinquantaine de services de garde utilise l'appareil *Unidem*, un équipement automatique pour désinfecter les jouets. Cet équipement ressemble à un gros lave-vaisselle muni de cinq paniers. Sur roulettes, il se branche dans une prise électrique standard et se raccorde à un point d'eau. Le cycle de lavage et de désinfection prend environ 20 minutes et un temps de séchage à l'air est requis (coût approximatif 8 000 $).

À LA MAIN

Dans la plupart des services de garde, les gros jouets sont désinfectés manuellement dans les aires de jeu afin d'éviter de les transporter. Cette tâche doit s'accomplir en dehors de la présence des enfants.



Une bonne planification s'impose afin que la préposée puisse terminer le travail dans les délais prévus. La désinfection manuelle doit s'effectuer dans les règles de l'art (voir Les produits désinfectants, p. 14).

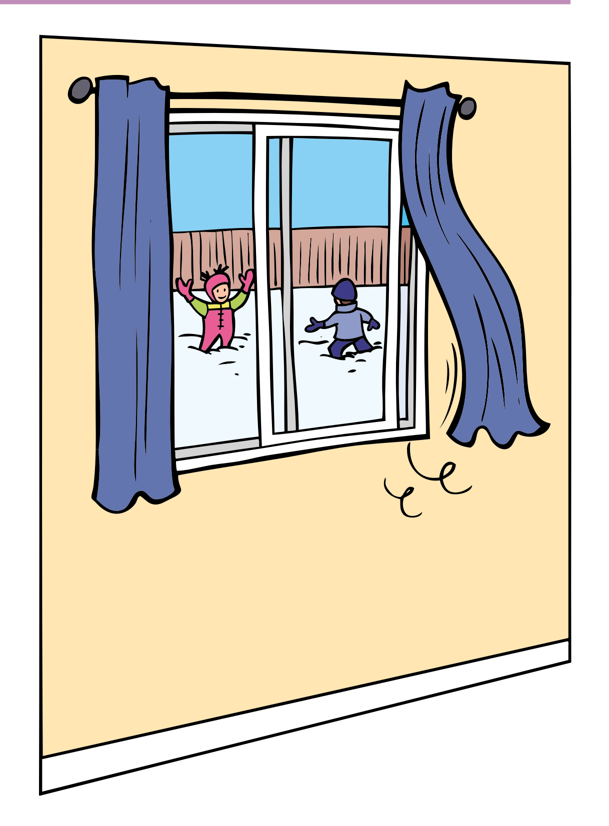
Transport des jouets

S'il faut transporter les jouets, utilisez un monte-charge pour éviter les escaliers ou un chariot si la désinfection s'effectue sur le même étage. Planifiez l'horaire pour désinfecter les gros jouets dans les aires de jeu lorsque les enfants sont absents. Au besoin, assoyez-vous sur un banc à roulettes pour ne pas travailler en posture penchée.

LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Les poussières, les bactéries et les moisissures demeurent en suspension dans l'air de quelques minutes à quelques heures. Un système de ventilation mécanique, ou l'ouverture des fenêtres au moins 30 minutes par jour, assure une bonne qualité de l'air intérieur.

Par ailleurs, veillez à ce que l'humidité des locaux se situe entre 30 % et 50 %. Trop élevée, l'humidité peut entraîner la formation de moisissures alors que trop faible, elle peut causer l'irritation des muqueuses ou favoriser la survie de certains virus. Lors de dégâts d'eau, il importe d'enlever tout matériau détérioré afin que les moisissures ne se développent pas.



LA FORMATION ET L'INFORMATION

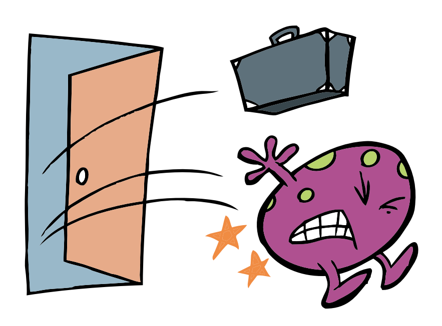
Prévenir la transmission des infections en services de garde, c'est l'affaire de tous : parents, enfants, gestionnaires, employés. Il est donc important que tous reçoivent la formation et les informations nécessaires pour participer activement aux efforts de prévention.

Dès l'embauche, le nouveau personnel doit être informé de la politique de prévention des infections. Un rappel régulier des pratiques de prévention s'impose aussi : lavage des mains, hygiène respiratoire, port de gants, vaccination, désinfection des jouets et des surfaces, manipulation sécuritaire des objets piquants ou tranchants, inspection de la cour extérieure, etc.

N'oubliez pas d'inclure la prévention des infections dans les informations transmises aux stagiaires et aux parents. Enseignez aux enfants quand et comment se laver les mains pour enlever les microbes et ce qu'il faut faire lorsqu'ils éternuent (hygiène respiratoire). Les parents informés et sensibilisés à ces mesures de prévention stimuleront les enfants à les mettre en pratique à la maison.

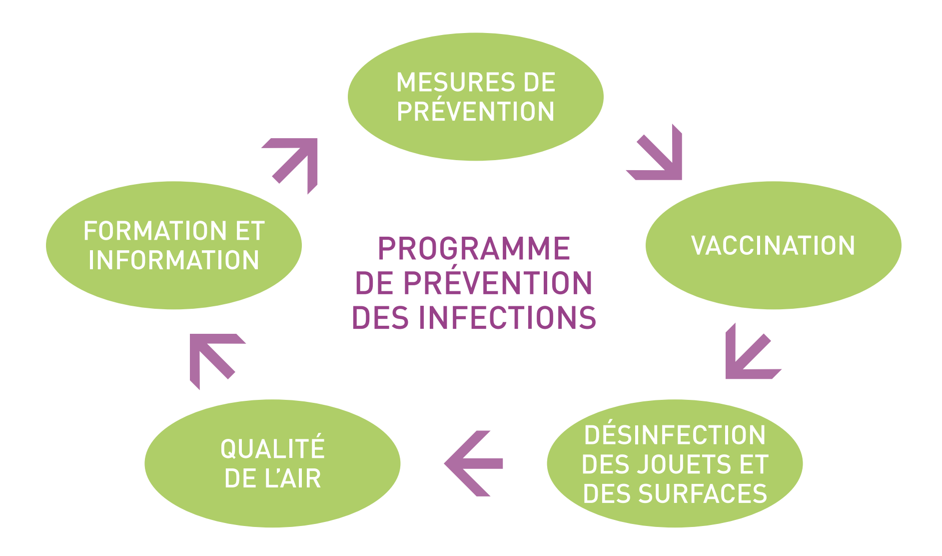
Lors des réunions d'équipe, discutez de prévention des infections, faites les rappels et les ajustements qui s'imposent. Dans des endroits stratégiques, près des lavabos, dans les toilettes, mettez des affiches sur la méthode de lavage des mains. En période d'éclosion de gastro-entérite ou d'influenza, informez tout le personnel. L'intensification des mesures d'hygiène lors de l'apparition de cas de diarrhée ou d'influenza permet un meilleur contrôle de la transmission des infections.

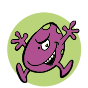
Révisez régulièrement les méthodes de désinfection : technique en deux étapes (lavage suivi de désinfection), dilution du produit et temps de contact avec les surfaces.



LE PROGRAMME DE PRÉVENTION

Plusieurs moyens permettent de diminuer la transmission des infections. Ils doivent s'intégrer dans un programme global de prévention des infections. Il définit et communique l'engagement de la direction et du conseil d'administration envers la santé et la sécurité du personnel et aussi des enfants. Ce programme précise les actions à mettre en place, les résultats attendus et les responsabilités de tous.





Des mesures qui comptent

LES RÈGLES D'HYGIÈNE ENSEIGNÉES DÈS LA PETITE ENFANCE (lavage des mains et hygiène respiratoire) sont des pratiques de base en prévention des infections. Un système immunitaire qui fonctionne bien, une peau intacte et la vaccination augmentent les chances de mieux se protéger contre certaines infections. L'application des mesures de prévention, le nettoyage et la désinfection du milieu permettent de réduire les microbes présents dans l'environnement de travail.

La prévention des infections, c'est l'affaire de tous : direction, personnel, parents et même les enfants. Protégez-vous bien !

